

Territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 121 - décembre 2009

Le territoire des Baronnies doit faire face à deux enjeux.

Le premier est démographique. Depuis les années 60, la population du territoire, permanente et touristique, augmente régulièrement. Cette croissance démographique, qui résulte de flux migratoires excédentaires, modifie la composition de la population. Elle provoque également des tensions sur le marché immobilier. Le deuxième enjeu sera de maintenir dans cet espace un niveau d'emploi suffisant. L'économie du territoire est de plus en plus résidentielle, même si l'agriculture reste très présente. L'emploi industriel connaît un recul significatif.

Maud Coudène

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Les Baronnies * : faire face aux enjeux liés à l'attractivité

*Pour cette étude, le contour du territoire des Baronnies est celui qui a été retenu lors de l'étude de faisabilité et d'opportunité d'un Parc Naturel Régional (PNR) dans les Baronnies (voir encadré "périmètre de l'étude").

En 2006, 38 400 personnes habitent dans les Baronnies. La population de ce territoire a augmenté de 30 % depuis les années 60, soit un gain de 9 000 habitants. Cet accroissement concerne principalement l'ouest du territoire, les cantons de Nyons, de Buis-les-Baronnies et de Grignan* ayant gagné, à eux seuls, 7 700 habitants. Dans le centre, la population a très peu augmenté ; elle a même diminué dans les cantons de Rosans et de Séderon. À l'est, les cantons de Laragne-Montéglin* et de Ribiers ont gagné chacun 650 habitants.

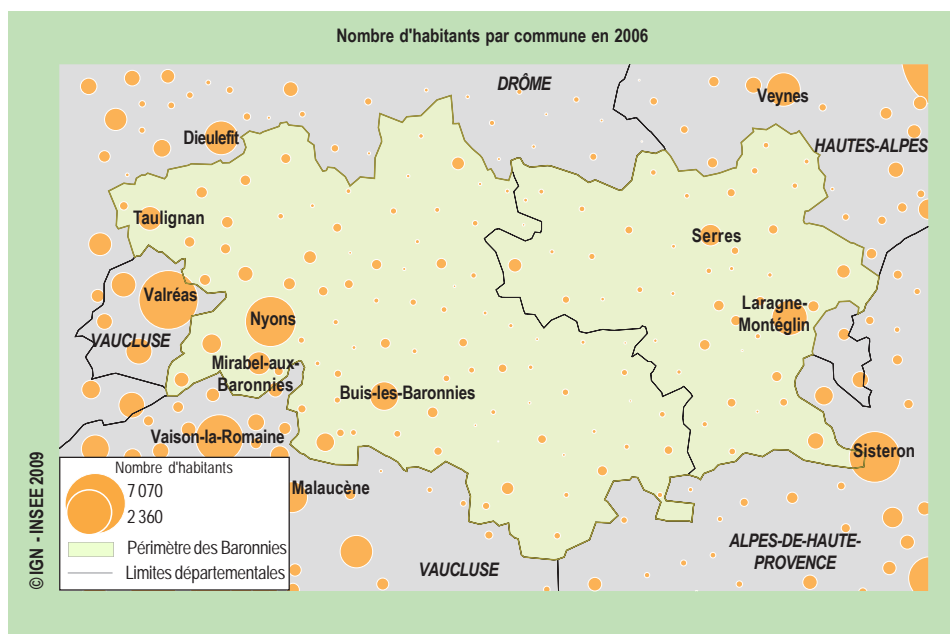
Depuis les années 80, la croissance de la population s'accélère. Elle est passée de 210 habitants par an, entre 1980 et 1999, à 340 habitants par an, entre 1999 et 2006. C'est cependant une augmentation plus faible que pour l'ensemble du département de la Drôme. Depuis

les années 60, le solde positif des échanges migratoires (différence entre les entrées et les sorties) est le seul moteur de la croissance de la population ; le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est lui toujours négatif, du fait de la répartition par âge de la population des Baronnies. Un tiers des habitants ont plus de 60 ans ; ils ne sont que 23 % dans la Drôme.

Les migrations modifient la structure sociale de la population. Les jeunes de 15 à 24 ans, qui s'installent dans le territoire, sont moins nombreux que ceux qui le quittent, creusant ainsi cette classe d'âge. C'est la seule tranche d'âge dans cette situation. Ce déficit est principalement dû au départ des étudiants et des élèves. Il s'explique par l'absence d'établissement d'enseignement supérieur et de lycée technique sur le territoire.

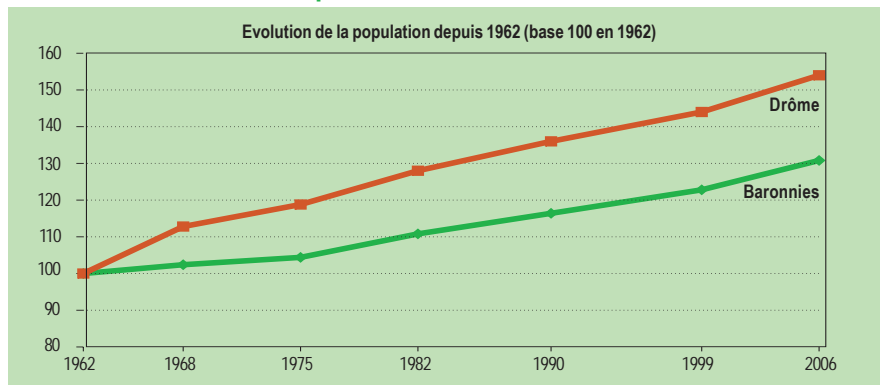
*Ne sont prises en compte que les communes du canton faisant partie du périmètre de l'étude (voir encadré "périmètre de l'étude").

Peu d'habitants dans le centre du territoire



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Une croissance continue depuis 1962



Source : Insee - Recensements de la population 1962 à 2006

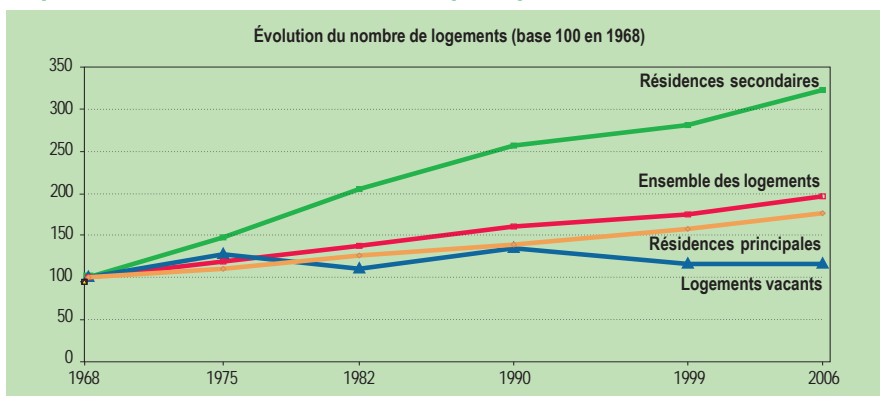
Premier enjeu : répondre à la croissance de la population par une augmentation du nombre de logements

Ces flux migratoires jouent aussi sur la répartition par catégorie socioprofessionnelle des actifs. Parmi ceux récemment installés, 13 % sont des cadres ou des professions intellectuelles, 26 % des professions intermédiaires et 3 % des agriculteurs. Pour les "stables", ces parts s'élèvent respectivement à 7 %, 18 % et 13 %. Parmi les retraités installés depuis moins de cinq ans dans les Baronnies, la part des anciens cadres et professions intermédiaires est également plus importante que dans la population des retraités déjà présents cinq ans plus tôt.

La part des retraités parmi les nouveaux arrivants est plus élevée dans les Baronnies que dans la Drôme (23 % contre 11 %) mais les migrations ne renforcent pas leur poids par rapport aux actifs. Pour un retraité s'installant sur le territoire, on compte 1,4 actif faisant de même, soit le même rapport que dans la population totale.

La moitié des personnes installées depuis moins de cinq ans sont des actifs. Ils sont au nombre de 3 300. 2 700 ont un emploi et 600 sont au chômage. 40 % de ces actifs occupés travaillent en dehors du territoire. C'est plus que l'ensemble des actifs occupés des Baronnies qui sont 28 % dans cette situation. Les chômeurs sont, en proportion, plus nombreux parmi les personnes récemment arrivées que parmi les "stables". Ces chômeurs installés depuis moins de cinq ans dans le territoire représentent un tiers des chômeurs des Baronnies.

Le parc des résidences secondaires a triplé depuis 1968



Source : Insee - Recensements de la population 1968 à 2006

En 2006, le territoire comptait 27 000 logements. Ce nombre a doublé depuis les années 60. Cette augmentation est le résultat de l'accroissement de la population, de la diminution du nombre moyen de personnes par logement et de l'attrait touristique du territoire, qui entraîne l'acquisition de résidences secondaires. Cette hausse s'est traduite par la construction de 2 800 logements entre 1999 et 2006. Entre 1990 et 1999, 2 100 avaient été construits. La pression de la demande a pour autre conséquence de faire diminuer le nombre de logements vacants, passé, entre 1990 et 2006, de 2 000 à 1 700.

Les résidences secondaires sont celles qui ont le plus fortement augmenté. Leur nombre a triplé depuis les années 60 et même quadruplé dans les cantons de Nyons, Buis-les-Baronnies, Ribiers et Rémuzat. En 2006, 30 % des logements du territoire sont des résidences secondaires. Dans les cantons de Rémuzat et de Séderon, cette part atteint 45 %.

Cette augmentation du nombre de logements est un véritable enjeu pour les Baronnies. Elle est nécessaire pour répondre à une demande forte ; elle peut aussi avoir des impacts environnementaux négatifs. La construction neuve, largement tournée vers l'habitat individuel, peut conduire à un véritable mitage du territoire, détériorant les paysages, partie intégrante du patrimoine des Baronnies¹. Elle pose ponctuellement d'autres problèmes concrets pour certaines communes, qui ont, par exemple, des difficultés à alimenter en eau tous leurs habitants. De plus, elle n'empêche pas l'augmentation des prix² de l'immobilier dans les Baronnies. Les cantons de Nyons et de Buis-les-Baronnies font partie des territoires les plus chers de la Drôme. Le prix élevé de l'immobilier est en décalage avec les revenus des habitants, plus faibles que dans la Drôme. Le logement social reste peu important avec seulement 4 % du parc immobilier.

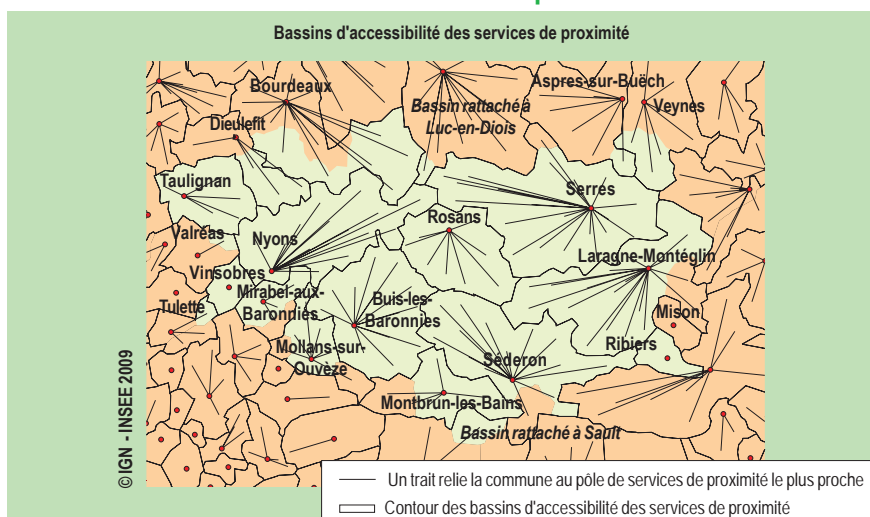
La croissance démographique, l'augmentation du nombre de résidences secondaires dans le cœur des Baronnies, la présence d'une population âgée sur le territoire, nécessitent le maintien de l'accès aux services.

Les habitants des Baronnies ont facilement accès aux services des gammes dites "de proximité" et "intermédiaire" au regard de la situation géographique du territoire. Celui-ci s'organise autour de 12 pôles de services de proximité. Ces pôles regroupent un ensemble de services comme les boulangeries, les écoles primaires ou les pharmacies. Ils se répartissent sur l'ensemble des cantons du territoire, excepté ceux de Rémuzat et d'Orpierre. Ils créent ainsi un véritable réseau de services de proximité, nécessaire pour répondre aux besoins de la population qui habite dans le centre du territoire. Cette organisation permet à 95 % des habitants motorisés d'être à moins de

¹ Dans l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un PNR, il est indiqué : "les paysages des Baronnies doivent être considérés, en plus de la culture et des savoir-faire, comme faisant partie du patrimoine du territoire".

² Analyse des difficultés d'accès au foncier et au logement dans la Drôme - octobre 2005 - Association départementale d'information sur le logement (Adil) de la Drôme.

Un réseau de services de proximité



Source : Insee - Base permanente des équipements 2007

Un réseau de pôles de services de proximité

quinze minutes de la plupart des services de proximité.

Nyons, Buis-les-Baronnies et Laragne-Montéglin constituent le cœur de l'activité économique du territoire. Ces trois communes regroupent la moitié des emplois des Baronnies. Elles proposent aussi la plupart des services de la gamme dite "intermédiaire", comme par exemple les collèges et les supermarchés. La présence d'un pôle à l'est et de deux autres à l'ouest organise le territoire en sous-ensembles relativement autonomes. L'existence de ces pôles est nécessaire du fait des contraintes de relief des Baronnies.

Le territoire est, en revanche, moins bien équipé pour la gamme supérieure, à cause de la faible densité de population. Les équipements médicaux, qui répondent aux besoins de la population âgée, sont bien présents. Par contre, d'autres équipements comme les agences d'intérim ou les maternités sont absents du territoire. Un tiers de la population des Baronnies met plus d'une demi-heure pour aller à une agence d'intérim et la moitié des futures mères sont à plus d'une demi-heure d'une maternité. Côté Drôme, le territoire dépend, pour les pôles d'équipements de la gamme supérieure, de Valréas et de Vaison-la-Romaine.

Deuxième enjeu : maintenir un niveau d'emploi suffisant

Côté Hautes-Alpes, il dépend de Gap et de Sisteron.

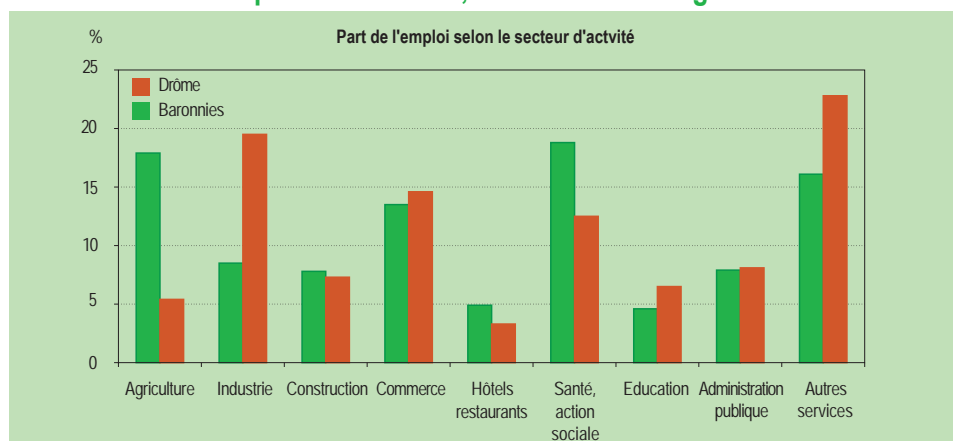
Un deuxième enjeu majeur pour les Baronnies va être de maintenir un niveau d'emploi suffisant. Jusqu'à présent, le territoire a réussi à créer de l'emploi, grâce notamment au développement de l'économie résidentielle. Ceci a permis de compenser les pertes d'emplois dans le secteur agricole et même d'aller au-delà, puisque, depuis les années 60, le nombre d'emplois augmente régulièrement. Cette croissance n'a cependant pas été suffisante. En 2006, le territoire des Baronnies comptait 12 600 emplois locaux pour 16 000 actifs résidents. Cet écart engendre des déplacements domicile-travail et du chômage.

En 2006, 26 % des actifs du territoire travaillent à l'extérieur des Baronnies. Cette part est en augmentation : en 1990, elle n'était que de 18 %. Des actifs résidents à l'extérieur du territoire effectuent le chemin inverse en venant travailler dans les Baronnies. En 2006, 17 % des emplois locaux sont occupés par des personnes qui n'habitent pas dans le territoire.

L'excédent des actifs sur les emplois n'étant pas totalement compensé par les déplacements domicile-travail, le chômage est élevé dans les Baronnies. En 2006, 12 % des actifs se déclarent au chômage lors du recensement de la population, contre 9,5 % en Rhône-Alpes. Entre 2007 et 2008, le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement augmenté dans le territoire. Cette augmentation concerne uniquement les hommes et les ouvriers. Elle peut être mise en relation avec les licenciements qui ont eu lieu ces dernières années dans des établissements importants.

L'attrait touristique des Baronnies, la présence importante de retraités, l'isolement du territoire, peu propice à l'installation de grandes structures industrielles, et la diminution de l'activité agricole font que les Baronnies développent une économie de plus en plus résidentielle. Elle regroupe 66 % des emplois locaux, contre 54 % dans les années 80. Dans la Drôme, 60 % des emplois font partie de l'économie résidentielle. Dans les Baronnies, celle-ci s'est développée dans deux directions. La première concerne les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'administration publique, qui

Plus d'un tiers des emplois dans la santé, l'action sociale et l'agriculture



Source : Insee - Recensement 2006

5 % des emplois dans le tourisme

Le territoire des Baronnies reste agricole

répondent aux besoins de la population locale. La seconde est celle du tourisme.

31 % des emplois dans les Baronnies appartiennent au secteur de la santé, de l'action sociale, de l'administration publique ou de l'éducation. Cette part est plus élevée que dans la Drôme (27 %). Outre leur poids dans l'économie, ces secteurs se démarquent des autres par la place que l'emploi public y occupe. Près de 90 % des emplois salariés de l'administration et de l'éducation appartiennent à la sphère publique. Dans la santé et l'action sociale, cette part s'élève à 40 %.

Quinze des vingt plus grands établissements du territoire font partie de ces secteurs. Les trois plus importants sont le centre hospitalier spécialisé de Laragne-Montéglin, la clinique de pneumologie "Les Rieux" à Nyons et la commune de Nyons.

Au sein du territoire, des disparités apparaissent. Le poids de ces secteurs est plus conséquent dans la partie Hautes-Alpes des Baronnies, en raison notamment de l'implantation d'établissements hospitaliers et de foyers d'hébergements relativement importants. Ainsi, la présence d'un grand centre hospitalier à Laragne-Montéglin et la maison d'enfants "Les lavandes" à Orpierre expliquent la part importante de ces secteurs dans ces deux cantons (respectivement 43 % et 39 %). Avec plus de lits touristiques que d'habitants, le tourisme joue un rôle prépondérant dans l'économie du territoire, même s'il ne représente que 5 % de l'emploi si l'on s'en tient aux activités strictement touristiques, à savoir l'hébergement, la restauration et d'autres activités comme les agences de voyages et les activités thermales. Cette faible part de l'emploi purement touristique s'explique par l'importance des résidences secondaires dans l'hébergement touristique du territoire ; les campings et les hôtels ne représentant respectivement que 17 % et 1,5 % de l'offre d'hébergement. Les propriétaires ou les locataires de résidences secondaires dynamisent par contre d'autres secteurs comme le commerce de détail et la construction, qui, ensemble, ont créé plusieurs centaines d'emplois entre 1999 et 2006. Le tourisme offre également des revenus

complémentaires aux agriculteurs. Des initiatives pour diversifier l'activité agricole tendent à se développer dans le territoire, comme l'agrotourisme³. Même si elle voit son poids dans l'économie diminuer régulièrement depuis les années 60, l'agriculture reste le deuxième employeur des Baronnies, après le secteur de la santé et de l'action sociale. 18 % des emplois relèvent toujours de ce secteur. Le maintien de l'agriculture dans le territoire est un enjeu fort pour les Baronnies, l'image touristique du territoire reposant principalement sur les produits du terroir comme l'huile d'olive ou les plantes aromatiques. Elle permet aussi, grâce au pastoralisme, de préserver les paysages. La profession continue d'attirer, puisque, parmi les actifs récemment installés dans le territoire, 200 ont trouvé un emploi dans l'agriculture.

L'industrie représente 8 % des emplois dans les Baronnies en 2006, contre 10 % en 1999. Elle est constituée d'un ensemble de petits établissements dont la moitié n'ont aucun salarié. 70 % des établissements employeurs ont moins de dix salariés.

L'agro-alimentaire, la filière des plantes aromatiques et médicinales et l'industrie des équipements mécaniques (présence à Taulignan de "Safi", entreprise de fabrication de robinetterie) sont les secteurs qui emploient le plus. Les dix plus gros établissements industriels se situent tous dans la partie drômoise. Ces dernières années, certains ont fermé ou ont dû licencier une partie de leur personnel. En 2007, l'établissement "Carlier-Matines" à Condorcet a cessé son activité de conditionnement d'œufs. Le "Clos d'Aguzon" a procédé en 2006, puis en 2008, au licenciement économique de centaines de salariés. C'était le plus gros établissement industriel de la zone ; il était spécialisé dans la transformation des plantes aromatiques. La baisse de la part des emplois dans l'industrie, constatée entre 1999 et 2006, s'est vraisemblablement poursuivie depuis, les événements cités précédemment s'inscrivant dans cette tendance. ■

³ Le développement de la vente directe dans les Baronnies : entre spécificités agricoles et dynamiques territoriales - Chambre d'agriculture de la Drôme.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, décembre 2009

© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Périmètre de l'étude

Le périmètre de l'étude est le même que celui retenu lors de l'étude de faisabilité et d'opportunité d'un Parc National Régional (PNR) dans les Baronnies. Cette étude a été menée en 2003 par le Centre d'études sur les montagnes sèches et méditerranéennes de l'Institut de géographie alpine de Grenoble (CERMOSEM).

La charte du parc est en cours d'élaboration. Elle doit être terminée en 2010. Mais le parc ne pourra être réellement créé qu'avec l'accord des collectivités et la validation de l'État.

Ce périmètre est à cheval sur deux départements : Drôme et Hautes-Alpes. Il est composé de 130 communes. 70 % d'entre elles se situent dans la Drôme, (cf. annexe statistique sur le site insee.fr pour avoir la liste des communes composant le périmètre de l'étude).

Pour en savoir plus

- "Sud-Drôme : une économie de plus en plus résidentielle" Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 82